

## FIN DE LA CONCILIATION : QUELLE EST LA SUITE?

Négocier avec Postes Canada n'a jamais été facile, et la ronde de négociation actuelle n'y fait pas exception. Le Syndicat a présenté des revendications raisonnables visant à améliorer les conditions des travailleurs et travailleuses des postes et les services offerts au public. En réponse, Postes Canada laisse la situation traîner en longueur, ayant attendu près d'un an après le début des négociations pour présenter une offre salariale.

Le 2 août dernier, le Syndicat a déposé un avis de différend, ce qui a amorcé le processus de conciliation avec Postes Canada. La nomination de l'équipe de conciliation s'est faite le 12 août, ce qui a marqué le début de la période de 60 jours au cours de laquelle le Syndicat et Postes Canada ont collaboré avec les conciliateurs afin de conclure des ententes négociées pour l'unité urbaine et l'unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS). Le 25 septembre, Postes Canada a présenté des offres globales inadéquates visant les deux unités de négociation. Le 7 octobre, le STTP a présenté ses offres globales. Jusqu'à présent, aucune nouvelle convention collective n'a été conclue.

La période de conciliation s'est terminée le **12 octobre**, conformément aux dispositions du *Code canadien du travail*.

### Période de réflexion

La période de conciliation étant maintenant terminée, une période de réflexion de trois semaines vient de s'amorcer. Une fois cette période terminée, la grève ou le lock-out seront autorisés, aux termes du *Code canadien du travail*.

Le ministre du Travail a nommé deux médiateurs pour aider les parties à conclure, des ententes négociées durant la période de réflexion, qui se terminera le 2 novembre.

Dès 0 h 01, le 3 novembre, le Syndicat aura alors le droit de déclencher une grève, et Postes Canada, celui de nous mettre en lock-out.

Bien sûr, les membres doivent d'abord voter en faveur de la grève. Le vote de grève se poursuit jusqu'au 20 octobre, et nous insistons auprès des membres pour qu'ils envoient à Postes Canada le message suivant : nous ne nous laisserons pas intimider, nous méritons le respect, et nous sommes prêts à faire la grève pour obtenir ce que nous méritons.

### Conventions collectives négociées

Nous voulons conclure des conventions collectives négociées qui répondent aux besoins des membres et qui assurent une diversification du service postal afin de satisfaire aux besoins croissants du public.

Avec l'aide des médiateurs, l'équipe de négociation du Syndicat continue de déployer tous les efforts possibles pour conclure des ententes négociées avec Postes Canada.

### Notre solidarité

Plus que jamais, la solidarité s'avère essentielle. Exprimons fièrement notre solidarité, et disons à Postes Canada de négocier dès maintenant.

Solidarité,

Jan Simpson  
Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 141

/bt sepb 225/map scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

